

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2016

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 Juin 2016**

Pour l'"autorité Compétente" par délégation
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Membres présents à la séance : 22
Votants : 27

Conseillers absents - excusés : Pascal PELINSKI, Elisabeth SERIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jean-Yves SAUSEY, David CARABIN, Catherine CHOTEAU-LESNES

Procurations : Pascal PELINSKI à Daniel THOMASSIN,
Marie-Claire D'AGOSTINO à Claire FLORENTIN-POIZOT,
Elisabeth SERIN à Jean-Pierre ROUILLON,
Jean-Yves SAUSEY à Catherine MARCHAL-TARNUS,
Catherine CHOTEAU-LESNES à Salvatore LIVOLSI.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOULY

Date convocation : 17 juin 2016

N°2016-029

Objet : Approbation du compte administratif 2015
Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération en date du 2 avril 2015 approuvant le budget primitif de l'exercice 2015 ;
Vu la délibération en date du 24 juin 2015 approuvant la décision modificative n°1 ;
Vu la délibération en date du 21 novembre 2015 approuvant la décision modificative n°2 ;
Vu la délibération en date du 17 décembre 2015 approuvant la décision modificative n°3 ;
Vu les conditions d'exécution du budget 2015 ;
Vu l'avis majoritairement favorable de la commission finances en date du 15 juin 2016

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité des voix.

(7 abstentions : C. Marchal-Tarnus, J-C Bouly, S. Lilvosi, C. Choteau-Lesnes, S. Scaglia, M. Barron et JY. Sausey par procuration).

- **DONNE** acte de la présentation faite des comptes administratifs,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux résultats de clôture de l'exercice précédent, aux résultats budgétaires de l'exercice, et aux résultats de clôture de 2015,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous,
- **ADOpte** le compte administratif 2015 du budget principal, joint en annexe et arrêté comme suit :



	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Section de fonctionnement		
Résultat 2015	5 794 827.27 €	6 306 139.69 €
		511 312.42 €
Résultat antérieur reporté (R002)		135 938.32 €
Restes à réaliser reportés en 2016		
Soit Résultat cumulé		647 250.74 €
Section d'investissement		
Résultat 2015	775 452.18 €	2 654 493.09 €
		1 879 040.91 €
Résultat antérieur reporté (D001)	2 188 096.98 €	
Restes à réaliser reportés en 2016	66 479.80 €	240 244.00 €
		173 764.20 €
Soit Résultat cumulé	135 291.87 €	

Le Maire,
Bertrand KLING

